Docusign Envelope ID: C29E7E93-D8CB-4B31-B27A-BBD6730EA9C5

Devoteam NexDigital
Société par actions simplifiée au capital de 290.000 €.
Siège social : 73 rue Anatole France, 92300 Levallois-Perret.
834 268 955 R.C.S. Nanterre
(la « **Société** »)

EXTRAIT DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVÉ
DU 21 JUIN 2024

LES SOUSSIGNÉS :

[...]

(Les « **Associés** »), détenant ensemble l'intégralité du capital de la Société,

APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels ;
- Le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; et
- Le texte des résolutions.

Les Associés, ont souhaité, conformément aux stipulations de l'article 18 des statuts de la Société, constater dans un acte sous seing privé l'adoption des décisions afférentes à l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées ;
- Quitus au Président sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice ;
- Affectation du résultat;
- [...]
- [...]
- [...]
- [...]
- Non-renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes titulaire; et
- Pouvoirs à donner en vue des formalités.

Le Président de la Société a rappelé que depuis l'entrée en vigueur de la loi n°2018-727 du 10 août 2018, telle que modifiée, les dirigeants des petites entreprises sont dispensés d'établir un rapport de gestion, lorsque la société ne dépasse pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils suivants :

- total du bilan : 4 millions d'euros ;
- montant net du chiffre d'affaires : 8 millions d'euros ;
- nombre de salariés au cours de l'exercice : 50.

Dans la mesure où la Société, lors de la clôture de l'exercice 2023, ne dépasse que le seuil du nombre de salariés, il ne sera pas établi de rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les Associés reconnaissent avoir reçu la totalité des documents et informations dont la communication est rendue obligatoire par les dispositions légales et réglementaires ou par les stipulations des statuts de la Société, leur permettant ainsi de délibérer de manière éclairée sur l'ordre du jour ci-dessus. A cet égard, les Associés renoncent sans réserve à tout droit, contestation, recours, quel qu'il soit, à l'encontre de la Société et de ses dirigeants concernant les modalités de convocation des associés et de communication aux associés des documents d'information relatifs à la présente décision unanime des Associés prise par acte sous seing privé.

ONT PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES AU MOYEN DU PRÉSENT ACTE SOUS SEING PRIVÉ :

PREMIERE DECISION
(Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

Les Associés,

Connaissance prise du rapport des commissaires aux comptes ;

approuvent les comptes sociaux dudit exercice, comprenant le bilan, le compte de résultat et son annexe, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport ;

constatent également l'absence de dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés au regard de l'article 39-4 du code général des impôts lors de l'exercice écoulé.

Docusign Envelope ID: C29E7E93-D8CB-4B31-B27A-BBD6730EA9C5

DEUXIEME DECISION
(Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées)

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce,

approuvent ledit rapport spécial des Commissaires aux comptes et les conventions visées dans ce rapport.

TROISIÈME DÉCISION
(Quitus au Président et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice)

Les Associés **donnent** quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé au Président.

Ils donnent pour le même exercice décharge de son mandat aux Commissaires aux Comptes, pour l'accomplissement de leur mission.

QUATRIÈME DÉCISION
(Affectation du résultat)

Les Associés sur proposition du Président, après avoir constaté le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 d'un montant de 397.369 €, **décident** d'affecter ce résultat en totalité au poste "Report à nouveau", qui sera ainsi porté de 627.477 € à 1.024.846 €.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, les Associés **constatent** qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois précédents exercices.

CINQUIÈME DÉCISION

[...]

SIXIÈME DÉCISION

[...]

SEPTIÈME DÉCISION

[...]

HUITIÈME DÉCISION

[...]

NEUVIÈME DÉCISION
(Non-renouvellement du mandat de Commissaire aux compte titulaire)

Les Associés,

Après avoir rappelé que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire arrivait à son terme,

Décident de ne pas procéder au renouvellement de GRANT THORNTON S.A., 29 rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.

DIXIÈME DÉCISION
(Pouvoirs à donner en vue des formalités)

Les Associés,

confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires à l'exécution de tout ou partie des décisions prises. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte, lequel après lecture, a été signé par les Associés.

Docusign Envelope ID: C29E7E93-D8CB-4B31-B27A-BBD6730EA9C5

Ce document est signé électroniquement conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil. Le signataire reconnaît que la signature électronique par la plateforme DocuSign a été utilisée pour la signature du présent, de telle sorte qu'il n'est pas nécessaire de faire signer un original comme preuve de son engagement. La délivrance d'une copie de ce document signé électroniquement sera suffisante pour constituer la preuve irréfutable de son engagement conformément au présent.

Certifié conforme par le Président,
FONDAXION CONSEIL SAS
Représenté par M. Sébastien Bergougnoux

DocuSigned by:
Sébastien BERGOUGNOUX
95212A021234436...

DEVOTEAM NEXDIGITAL
73 RUE ANATOLE FRANCE
92300 LEVALLOIS PERRET
0141494848

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2023

© Sage

Téléphone :

Bilan et Compte de résultat

© Sage

Bilan Actif

DEVOTEAM NEXDIGITAL

Période du 01/01/23 au 12/31/23
Edition du 04/24/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 12/31/2023	Net (N-1) 12/31/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	25 433	14 892	10 541	9 597
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**25 433**	**14 892**	**10 541**	**9 597**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	**25 433**	**14 892**	**10 541**	**9 597**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 495 923		1 495 923	1 836 804
Autres créances	55 178		55 178	226 929
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**1 551 101**		**1 551 101**	**2 063 733**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 124 263		1 124 263	442 094
Charges constatées d'avance	49 284		49 284	88 839
TOTAL disponibilités et divers :	**1 173 547**		**1 173 547**	**530 933**
ACTIF CIRCULANT	**2 724 648**		**2 724 648**	**2 594 667**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**2 750 081**	**14 892**	**2 735 189**	**2 604 264**

Bilan Passif

DEVOTEAM NEXDIGITAL

Période du 01/01/23 au 12/31/23
Edition du 04/24/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES			Net (N) 12/31/2023	Net (N-1) 12/31/2022
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	290 000	290 000	290 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			17 476	17 476
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			29 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			627 477	613 481
Résultat de l'exercice			397 369	42 996
	TOTAL situation nette :		**1 361 322**	**963 953**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
	CAPITAUX PROPRES		**1 361 322**	**963 953**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			11 618	11 618
Provisions pour charges			9 176	6 743
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**20 794**	**18 361**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			15	15
Emprunts et dettes financières divers				
	TOTAL dettes financières :		**15**	**15**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			221 238	358 170
Dettes fiscales et sociales			1 091 450	1 114 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			14 400	1 305
	TOTAL dettes diverses :		**1 327 088**	**1 473 475**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			25 969	148 460
	DETTES		**1 353 072**	**1 621 950**
Ecarts de conversion passif				
	TOTAL GÉNÉRAL		**2 735 189**	**2 604 264**

Compte de Résultat (Première Partie)

DEVOTEAM NEXDIGITAL

Période du 01/01/23 au 12/31/23
Edition du 04/24/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 12/31/2023	Net (N-1) 12/31/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	7 681 068	44 400	7 725 467	7 583 667
Chiffres d'affaires nets	**7 681 068**	**44 400**	**7 725 467**	**7 583 667**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			65 508	1 381
Autres produits			3 008	448
PRODUITS D'EXPLOITATION			**7 793 983**	**7 585 495**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			2 526 046	1 914 120
TOTAL charges externes :			**2 526 046**	**1 914 120**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			83 185	91 223
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			3 225 615	3 884 112
Charges sociales			1 358 910	1 602 815
TOTAL charges de personnel :			**4 584 525**	**5 486 927**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 297	5 536
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			2 433	12 883
TOTAL dotations d'exploitation :			**8 730**	**18 419**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			10 326	17 200
CHARGES D'EXPLOITATION			**7 212 812**	**7 527 890**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**581 171**	**57 605**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

DEVOTEAM NEXDIGITAL

Période du 01/01/23 au 12/31/23
Edition du 04/24/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 12/31/2023	Net (N-1) 12/31/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**581 171**	**57 605**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	44	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	44	
RÉSULTAT FINANCIER	**(44)**	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**581 127**	**57 605**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	50 314	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	50 314	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(50 314)**	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	133 444	14 609
TOTAL DES PRODUITS	**7 793 983**	**7 585 495**
TOTAL DES CHARGES	**7 396 614**	**7 542 499**
BÉNÉFICE OU PERTE	**397 369**	**42 996**

DocuSign Envelope ID: C9AFB17E-9A7F-40A0-87EF-DB450E43D32E

DEVOTEAM NEXDIGITAL

Annexe au Bilan et Compte de Résultat

de l'exercice clos le 31 Décembre 2023

(Montants exprimés en euros, sauf mention expresse)

NOTE 1 - PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES

Devoteam NexDigital est une société par actions simplifiée régie par les dispositions de la loi française. La société a été créée en décembre 2017 et a pour objet la réalisation de prestations de services informatiques sous toutes leurs formes.

Dans un contexte de marché volatile, la Société continue de bénéficier du positionnement du Groupe sur les plateformes Cloud, la Cybersécurité et l'intelligence artificielle. Le modèle de création de valeur associe les technologies les plus innovantes du marché à la qualité de nos équipes, afin d'offrir à nos clients tout le potentiel de la technologie au service de la transformation digitale.

NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 – Principes généraux appliqués

Les comptes de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base – continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices – et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels en France.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2020-09 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

2.2 - Immobilisations

La société applique les nouvelles règles issues du règlement CRC 02-10 modifié par le CRC 03-07 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs, et du règlement CRC 04-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

2.2.1 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient (valeur d'acquisition et frais accessoires) ainsi que les coûts directement engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner. Les durées d'amortissements pratiquées correspondent à la durée d'utilisation probable des biens dans l'entreprise.

Catégorie d'immobilisations	Durée	Méthode
Matériel de bureau	3 à 5 ans	Linéaire

DocuSign Envelope ID: C9AFB17E-9A7F-40A0-87EF-DB450E43D32E

Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	8 à 10 ans	Linéaire

2.3 - Créances et dettes

Les créances et dettes sont présentées à leur valeur nominale après prise en compte, le cas échéant, des écarts de conversion pour ajuster les soldes en devises étrangères sur les cours de clôture.

2.4 - Créances douteuses

Le risque crédit est évalué périodiquement sur la base d'une analyse au cas par cas des créances et les pertes potentielles sur les créances non recouvrables sont provisionnées.

2.5 - Valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.6 – Provisions

Conformément au règlement CRC n°2000-06, les risques et charges majeurs identifiés à la date de clôture des états financiers font l'objet d'une provision dès lors qu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.7 - Engagements de retraite

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnité et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés du personnel et des mandataires sociaux sont évalués et comptabilisés sous forme de provision pour charge à la clôture de chaque exercice au regard de l'article 22 de la convention collective Syntec et selon la méthode de la norme IAS19 « Avantages au personnel » reprise dans l'avis CNC n°2003-R-01.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements et assimilés sont évalués selon la méthode actuarielle dite des unités de crédit projetés. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à la constatation d'une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée et probabilisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de départ volontaire à la retraite à 67 ans pour les cadres et 64 ans pour les non- cadres ;
- un taux d'actualisation financière de 3,20 % ;
- un taux d'inflation de 2 %
- des hypothèses d'augmentation de salaires, de mortalité et de taux de rotation du personnel.

Au 31 décembre 2023, les engagements de retraite sont évalués à 9 176 €.

2.8 - Chiffre d'affaires

Les prestations de service sont prises en compte au fur et à mesure de la réalisation des travaux. Les prestations non encore facturées sont enregistrées en factures à établir.

Les contrats en forfait dont l'exécution est étalée sur plusieurs exercices sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux. Lorsque le montant des coûts prévisibles pour l'achèvement d'un contrat risque de faire apparaître une perte à terminaison, une provision pour risque est constituée correspondant au montant de la perte probable à la clôture de l'exercice.
Aucune perte à terminaison n'a été comptabilisée au 31 décembre 2023.

DS SB

DocuSign Envelope ID: C9AFB17E-9A7F-40A0-87EF-DB450E43D32E

2.9 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel résulte d'évènements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Conformément à l'avis n°2000-D du Conseil National de la Comptabilité du 21 décembre 2000, en cas d'échec d'une opération d'acquisition, les frais engagés à cette occasion sont comptabilisés directement et en totalité en charges exceptionnelles.

NOTE 3 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

(a)Mouvements ayant affecté les postes de l'actif immobilisé

€	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions nettes d'exercice	Cessions de l'exercice	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Logiciels	-	-	-	-
Fonds de commerce	-	-	-	-
Mali confusion	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Sous total (1)	**-**	**-**	**-**	**-**
Agencements, installations	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique	18 192	7 241	-	25 433
Mobilier de bureau	-	-	-	-
Sous total (2)	**18 192**	**7 241**	**-**	**25 433**
Total	**18 192**	**7 241**	**-**	**25 433**

(b) Amortissements

Les amortissements sont calculés en prenant pour base la durée de vie probable des immobilisations, selon les modalités exposées au paragraphe 2.2.1 ci-dessus. Le tableau suivant donne, pour chaque catégorie d'immobilisations corporelles, le montant des amortissements pratiqués en 2023.

€	Valeur à l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur à la clôture de l'exercice
Logiciels	-	-	-	-
Fonds de commerce	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Sous total (1)	**-**	**-**	**-**	**-**
Agencements, installations	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique	8 595	6 297	-	14 892
Mobilier de bureau	-	-	-	-
Sous total (2)	**8 595**	**6 297**	**-**	**14 892**
Total	**8 595**	**6 297**	**-**	**14 892**

DS SB

DocuSign Envelope ID: C9AFB17E-9A7F-40A0-87EF-DB450E43D32E

3.2 Informations complémentaires sur les créances et les dettes

Créances € €	Montant brut	Echéance à moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance à plus de cinq ans
- Créances de l'actif immobilisé				
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
- Créances de l'actif circulant				
Avances et acomptes versés	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	1 495 923	1 495 923	-	-
Autres créances	55 178	55 178	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	49 284	49 284	-	-
Total	**1 600 385**	**1 600 385**	**-**	**-**

Dettes € €	Montant brut	Echéance à moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance à plus de cinq ans
- Dettes auprès des étab. de crédit	15	15	-	-
- Dettes financières diverses	-	-	-	-
- Dettes fournisseurs	221 238	221 238	-	-
- Dettes fiscales et sociales	1 091 450	1 091 450	-	-
- Dettes sur immobilisations	-	-	-	-
- Compte courant groupe et associés	-	-		
- Autres dettes	14 400	14 400	-	-
- Produits constatés d'avance	25 969	25 969	-	-
Total	**1 353 072**	**1 353 072**	**-**	-

3.3 Provisions

Le tableau suivant donne le détail des mouvements de provisions et leur montant par principale catégorie :

€	Au 1er janvier 2023	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (prov. non utilisée)	Au 31 décembre 2023
Provisions					
Provisions départs à la retraite	6 743	2 433	-	-	9 176
Provisions diverses	11 618	-	-	-	11 618
Provisions restructuration	-	-	-	-	-
TOTAL	**18 361**	**2 433**	**-**	**-**	**20 794**
Provision pour dépréciation					
Provisions sur immobilisations	-	-	-	-	-
Provisions clients douteux	-	-	-	-	-
TOTAL	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

DocuSign Envelope ID: C9AFB17E-9A7F-40A0-87EF-DB450E43D32E

3.4 Charges à payer	€
Fournisseurs factures non parvenues	74 292
Personnel charges à payer	298 908
Organismes sociaux charges à payer	146 078
Etat charges à payer	1 008
Intérêts courus à payer	15
Total	**520 301**

3.5 Produits à recevoir	€
Clients factures à émettre	45 117
Total	**45 117**

3.6 Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	€
Charges d'exploitation	49 284
Total	**49 284**

Produits constatés d'avance	€
Produits d'exploitation	25 969
Total	**25 969**

3.7 Situation nette

3.7.1 Capital social

Au 31 Décembre 2023, le capital social de la Société comprenait 29 000 actions ordinaires de valeur nominale de 10 euros pour un capital de 290 000 euros.

	Nombre d'actions
Au 01 Janvier 2023	29 000
Variations	-
Au 31 Décembre 2023	**29 000**

DocuSign Envelope ID: C9AFB17E-9A7F-40A0-87EF-DB450E43D32E

3.7.2. Analyse de la variation des capitaux propres

La variation de situation nette sur l'exercice 2023 est la suivante :

€	Ouverture	Affect. Résultat 2022	Aug.de capital	Distribution dividendes	Résultat 2023	Clôture
Capital social	290 000					290 000
Réserve légale	-	29 000				29 000
Autres réserves	-					-
Prime d'émission	17 476					17 476
Report à nouveau débiteur	-					-
Report à nouveau créditeur	613 481	13 996				627 477
Résultat de l'exercice	42 996	(42 296)			397 369	397 369
Capitaux propres	**963 953**	**-**	**-**	**-**	**397 369**	**1 361 322**

NOTE 4 - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est fournie ci-après :

€	31/12/2023
France	7 681 068
Etranger	44 400
Total	**7 725 467**

4.2 Participation des salariés aux résultats

La loi PACTE, publiée au Journal officiel du 23 mai 2019, apporte quelques modifications au régime de la participation aux résultats de l'entreprise.
Désormais, à compter du 1er janvier 2020, l'obligation de mettre en place un accord de participation s'applique aux entreprises ou UES d'au moins 50 salariés à compter du premier exercice ouvert postérieurement à une période de cinq années civiles consécutives au cours desquelles ce seuil a été atteint ou dépassé.
Par ailleurs, lorsqu'une entreprise ayant conclu un accord d'intéressement vient à employer au moins 50 salariés, les obligations relatives à la participation ne s'appliquent qu'au troisième exercice clos après le franchissement du seuil d'assujettissement à la participation, si l'accord est appliqué sans discontinuité pendant cette période. Dans ce cas, l'assujettissement à la participation peut donc être décalé de 8 ans au total.
La Société NexDigital a franchi le seuil de 50 salariés au cours de l'exercice 2022 et n'a pas mis en place d'accord d'intéressement.
Selon les nouvelles dispositions et en l'absence d'un accord d'intéressement, la Société entrera dans le mécanisme de participation à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2026, à la condition de ne pas franchir le seuil de 50 salariés à la baisse dans l'intervalle.

4.3 Charges et produits financiers

Charges financières	€

DS SB

DocuSign Envelope ID: C9AFB17E-9A7F-40A0-87EF-DB450E43D32E

Autres charges financières	44
Total	**44**

Produits financiers

Néant.

4.4 Charges et produits exceptionnels

Charges exceptionnelles	**€**
Sur opération de gestion	50 314
Total	**50 314**

Produits exceptionnels

Néant.

4.5 Transferts de charges

Transferts de charges d'exploitation	**€**
Sur charges de personnel (1)	60 670
Sur charges de formation	4468
Autres transferts de charges d'exploitation	370
Total	**65 508**

(1) Remboursements reçus de la part d'organismes sociaux.

Transferts de charges financières

Néant.

Transferts de charges exceptionnelles

Néant.

4.6 Allégement et accroissement de la dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Base		Impôt*	
	Début	Fin exercice	Début	Fin exercice

DocuSign Envelope ID: C9AFB17E-9A7F-40A0-87EF-DB450E43D32E

	exercice		exercice	
- Ecart de conversion passif	-	-	-	-
- Provision retraite à servir	6 743	9 176	1 686	2 294
Total allégements	**6 743**	**9 176**	**1 686**	**2 294**
Total accroissements	**-**	**-**	**-**	**-**

* Conformément à la Loi de Finances en vigueur, qui prévoit une baisse progressive du taux d'impôt, le taux d'IS retenu est de 25%.

4.7 Ventilation de l'impôt

Résultat avant impôt			Impôts dû		Résultat net
Courant		581 127	146 023		435 105
			-	crédit d'impôt	
Exceptionnel	CT	(50 314)	(12 579)		(37 736)
Total		**530 813**	**133 44**		**397 369**

NOTE 5 - ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

Néant.

NOTE 6 - INFORMATIONS DIVERSES

6.1 Ventilation de l'effectif

Au cours de l'exercice, l'effectif moyen s'établit à 56 salariés. Cet effectif est composé essentiellement de cadres.

6.2 Périmètre de consolidation

La société DEVOTEAM NEXDIGITAL est entrée dans le périmètre de consolidation de la société Castillon SAS, établie au 73 rue Anatole France 92300 Levallois-Perret SIREN 881 761 555, depuis le 19 février 2020.

6.3 Rémunérations des dirigeants

Néant.

NOTE 7 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

DocuSigned by:
Sébastien BERGOUGNOUX
95212A021234436...

DS
SB